

Cimetière communal de Saint-Denis

Situation, enjeux urbains
et d'aménagement des cimetières



Directeur de la publication: Francis Rol-Tanguy

Directrice de la rédaction: Dominique Alba

Étude réalisée par: Emmanuelle Roux et Véronique Dorel, Mélanie Guilbaud, Michèle-Angélique Nicol, Aurore Pitel, Pauline Virot et Gian Marco Vidor (Centre d'Histoire des Emotions, Institut Max Planck pour le Développement Humain - Berlin).

Sous la direction de: Frédéric Bertrand

Traitements statistiques: Sandra Roger et Myriel Curioni, Marie Donius.

Cartographie: Alain Beauregard, Marie-Thérèse Besse, Christine Delahaye, Eugénio Dragoni, Bernadette Eychenne, Daniel Geraudie, Julien Gicquel et Claude Luciani.

Dessin: Yé Zhao

Recherche documentaire: Maud Charasson, Muriel Rouzé et Sérída Zaïd.

Maquette: Apur

Photos: Apur sauf mention contraire

Cimetière communal de Saint-Denis¹

Les 97 875 habitants de Saint-Denis disposent d'un cimetière communal et d'un cimetière intercommunal (Les Joncherolles). La commune accueille en outre sur son territoire le cimetière parisien de La Chapelle.

La commune de Saint-Denis est située dans la zone dense et l'influence directe de Paris. Elle présente une densité humaine de 277,0 personnes/hectare, supérieure à la moyenne des trois départements de petite couronne (224,3), en raison essentiellement d'une densité d'habitants supérieure à la moyenne (218,8 habitants/hectare contre 170,2).

La structure par âge de la population de Saint-Denis révèle sa spécificité à la fois par une forte présence de jeune de moins de 20 ans (30 % de la population), à l'image du département de Seine-Saint-Denis (29 % de moins de 20 ans) ; mais aussi par la présence marquée de jeunes adultes (20-34 ans) qui sont 26 % à Saint-Denis, un poids plus proche de celui observé à Paris (28 %) qu'en Seine-Saint-Denis (23 %). En revanche, la part des 60 ans et plus est peu importante (12 %) par comparaison à la Seine-Saint-Denis (14 %) et Paris (19 %).

La part des 60 ans ou plus a nettement diminué à Saint-Denis entre 1999 et 2006 (-1,5 point) sous l'effet des migrations résidentielles qui ont été favorables à la population jeune. Cette baisse intervient dans un contexte où la part des 60 ans ou plus a augmenté en Ile-de-France sur la même période (+0,8 point).

On observe un nombre de décès de résidents (entre 485 et 556 par an) et d'inhumations (entre 127 et 227 par an) relativement stables entre 2003 et 2008 : l'année 2003 est seulement notable en termes de nombre d'inhumations, puisque c'est le plus élevé de la période.

On observe un taux peu élevé de résidents inhumés dans ce cimetière (entre 24 % et 42 %).

Ce cimetière compte 13 096 emplacements répartis sur une surface de 10,2 ha.

Les pratiques d'inhumation observées entre 2003 et 2008 montrent une part de 94 % pour les cercueils et de 6 % pour la crémation. Les cercueils sont inhumés pour 67 % d'entre eux en caveaux et pour 33 % en pleine terre.

Les cendres sont toutes conservées en urnes, car ce cimetière ne dispose pas de jardin du souvenir.

Le cimetière communal de Saint-Denis a été créé en 1850. Il fait partie des 67 % des cimetières membres du Sifurep construits avant 1900. À ce jour, il a bénéficié d'une extension en 1950. Celle-ci concernait la partie nord du cimetière, incluant les actuelles entrées est et ouest.

Il est géré par les services de l'État Civil, des Espaces Verts et de la Voirie comme pour 15 % des cimetières.

La Ville de Saint-Denis est adhérente au Syndicat intercommunal du cimetière des Joncherolles.



LE CIMETIÈRE DANS SON ENVIRONNEMENT

Ce cimetière se trouve au centre de la Ville de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), à proximité de la mairie et non loin du fort de l'Est. Le réseau des équipements dans lequel il s'insère concerne des échelles globales à locales. Le cimetière est implanté à l'est du débouché du canal Saint-Denis dans la Seine et à l'ouest du parc interdépartemental des Sports de Bobigny-La Courneuve (15 ha) et du grand parc départemental de Dugny-La Courneuve (155 ha). La maison d'éducation et le parc de la Légion d'Honneur, au même titre que d'autres parcs de tailles plus restreintes, contribuent à la forte dimension végétale du contexte urbain de ce cimetière. Les hôpitaux Delafontaine et Danielle-Casanova, le centre cardiologique du nord et une maison de retraite médicalisée sont proches également.

Les arbres d'alignement le long des voies publiques qui entourent le cimetière contribuent aussi à la présence de la nature. La nécropole également plantée, occupe potentiellement une place importante de l'ensemble (corridor écologique).

Des ensembles d'habitations individuelles et collectives, de périodes différentes et parfois généreusement plantés, complètent, avec des locaux d'activités, la mixité de ce quartier. Proche du marché, la nécropole se situe donc dans un quartier dynamique.

L'emprise du cimetière couvre les 2/3 d'un îlot occupé par une pépinière de la Ville, une gendarmerie, une entreprise de marbrier, un hôtel, de l'habitat pavillonnaire, quelques immeubles de logements collectifs et des boxes de stationnement. De plus un vaste bâtiment de type industriel accueillait encore récemment le concessionnaire Renault.

1. Entretien avec Mr Jean-Pierre DI SOTTO, conservateur du cimetière, le 28 avril 2010.



Il dispose de 3 accès répartis sur 3 façades permettant une bonne accessibilité du site. L'entrée principale est située au sud sur le boulevard de la Commune-de-Paris où passe le tramway. L'entrée monumentale du cimetière marque solennellement la symbolique du lieu. Elle est inscrite dans un haut mur maçonné (4 m environ) et végétalisé. Les entrées est et ouest n'étaient ouvertes que le matin des jours de marché, elles le sont désormais au quotidien suite aux demandes des riverains du quartier Mutuelle. La traversée est ouest offre un raccourci vers la station de métro et un cadre plus agréable que celui de l'ex-RN1, très fréquentée.



Dans l'ensemble, le traitement des clôtures assure un rapport à la ville satisfaisant. Le site est encadré de façon hétérogène par des murs en pierre, des grilles et des palissades de béton. Dans les années quatre vingt notamment, la limite est a été réaménagée avec des grilles qui ouvrent une vue directe entre l'intérieur du site et l'avenue Lénine (ex-RN1), cas peu courant dans les cimetières visités.

ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DU CIMETIÈRE



La séquence de l'entrée principale, se fait en deux temps. En passant sous un portique monumental, les pavillons disposés de part et d'autre donnent la sensation de traverser un mur épais. Ce seuil isole bien la nécropole de la ville animée dans laquelle elle s'insère. Dans un second temps, le visiteur profite du calme d'une allée arborée dont la perspective est ponctuée de divers équipements (caveau provisoire, monuments collectifs). À partir du tiers de cette allée, le cimetière s'étend en largeur et comprend à l'est des divisions de plus grande dimension. Les principaux axes de distribution sont arborés et certaines sépultures sont particulièrement bien plantées. Par ailleurs les entrées secondaires sont composées d'une grille permettant une vue sur l'intérieur du site, cas peu courant dans les cimetières visités. La perception d'ensemble est très végétale.



Le cimetière communal de Saint-Denis est composé d'une seule entité en forme d'équerre. La composition du plan est hiérarchisée et régulière (grille pratiquement orthogonale). La croisée des voies principales nord sud et est ouest est souvent ponctuée de vastes places circulaires.



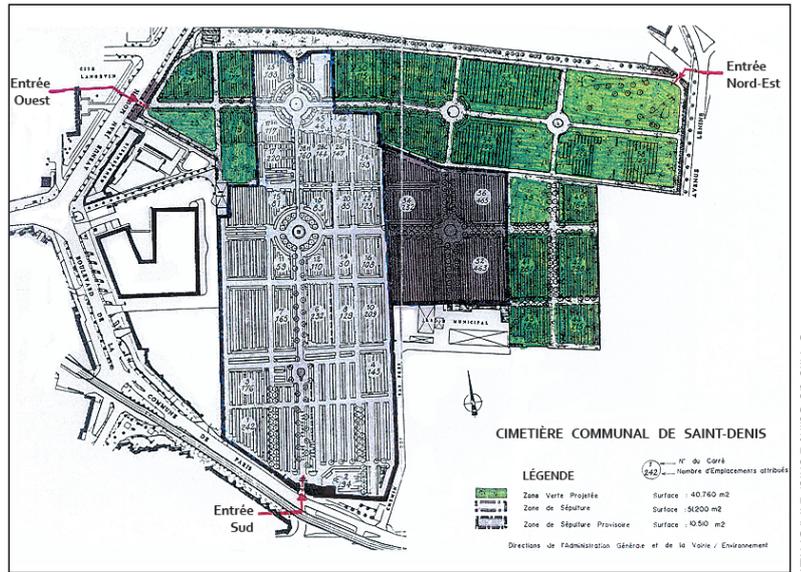
Bien que l'enquête ne mentionne pas de contraintes géologiques liées à l'eau, il semble que celles-ci existent (entretien avec le conservateur). L'eau serait présente localement à 2,50 m de profondeur. Il s'avère que La Vieille Mer, rivière canalisée à partir de 1957, passe sous la partie nord du cimetière.



Ce cimetière est composé d'une bonne diversité de nature des sols. Bien que les voies circulées principales soient en bitume, les voies secondaires et les parties inoccupées des divisions sont en stabilisé et gravillons. Par ailleurs, depuis 1995, des divisions sont entièrement ou partiellement engazonnées dans la partie nord. Le pourcentage de sol perméable est donc plutôt élevé à ce jour du fait de divisions inoccupées engazonnées (environ un cinquième des divisions).

Aucune action n'a été mise en place en matière de gestion durable. Selon le conservateur, les gravillons suffisent à limiter la pousse de l'herbe. Une entreprise extérieure intervient seulement trois fois par an pour désherber (dont une fois avant la Toussaint). En dehors de contraintes d'eau déjà signalées, il est possible qu'une partie du sol soit polluée, l'extension ayant été faite sur une ancienne décharge.

Ce cimetière est pratiqué comme espace de promenade et parmi la faune présente, des piverts ont été observés.



© Ville de Saint-Denis / D.A.G. / V.E.

Du fait d'une activité volontairement limitée depuis 1977 (voir plus loin « divisions et concessions ») et pour éviter qu'une partie du cimetière semble à l'abandon, un plan d'aménagement paysager a été adopté en 1995. Dans ce cadre, des sépultures ont été déplacées ou définitivement relevées afin de libérer d'importantes emprises qui ont pu être engazonnées. Cette démarche a cessé en 2005. Cependant, un récent projet de réaménagement de l'espace arboré du cimetière a été mené en 2007. Pour des raisons de sécurité, 138 arbres malades ont été abattus. Pour la plupart, il s'agit de peupliers qui longeaient la clôture nord de la nécropole. De nouveaux arbres sont progressivement replantés en nombre équivalent. Aujourd'hui, cette partie peut être considérée comme un cimetière parc.

OFFRE D'ÉQUIPEMENTS ET SÉPULTURES

En moyenne, les cimetières étudiés disposent de 3 à 4 équipements différents sur les 12 proposés dans l'enquête. Le cimetière de Saint-Denis n'en propose que 2 : ossuaire et carré militaire. Ces derniers sont pleins. Aucuns travaux ne sont prévus à ce jour pour le jardin du souvenir qui sera obligatoire au 1^{er} janvier 2013.

La Ville de Saint-Denis est adhérente au Syndicat Intercommunal des Joncherolles qui propose un large choix d'équipements, complétant ainsi l'offre communale (columbariums, cavurnes, d'enfeus ou jardin du souvenir).

Le cimetière propose une grande diversité de services aux visiteurs (points d'eau, bancs, abris) et des aires de services. Il est également accessible aux voitures particulières et aux deux roues.

Pavillon d'entrée et salle de cérémonie

Trois constructions d'un seul niveau sont réparties de part et d'autre de l'entrée principale. Celui de gauche abrite les bureaux de la conservation et l'accueil.

Bancs et fontaines

Le nombre, la répartition et la qualité des bancs et fontaine sont très satisfaisants. Les bancs sont souvent à l'ombre des arbres. Seule exception, un banc sous un abri semblable à un arrêt d'autobus dénote au milieu de divisions visuellement dégagées.



Espace cinéraire

Cette nécropole ne dispose d'aucun espace cinéraire.

Une offre cinéraire peu courante a été remarquée dans ce cimetière. Au-dessus d'une sépulture une urne est celée au centre de la dalle (cas également repéré dans le cimetière d'Issy-les-Moulineaux). Le conservateur précise que deux autres cases pourraient se superposer à cette dernière. Si cela devait se faire, la sépulture serait dotée d'un édicule dont la proportion verticale dénotera avec l'offre funéraire environnante.



Ossuaire

Les ossuaires sont saturés depuis plusieurs années et les ossements sont en attente d'être incinérés au crématorium des Joncherolles

Carrés militaires

Le carré militaire occupe la totalité d'une vaste division dont le sol est en stabilisé. Les sépultures sont homogènes et formées de stèles et de semelles de ciments, surélevées de 20 cm et plantées au pied d'un rosier. Au total 600 rosiers sont entretenus par la direction des Espaces Verts.



Un monument collectif à la mémoire des défenseurs victimes du siège de 1870-1871 se trouve au centre d'une place circulaire, dans l'axe de l'allée principale. Conçu comme un réel lieu de recueillement, le « rond-point monument 1870 » est doté de bancs disposés dans une généreuse bande végétalisée. En retrait, les concessions attenantes sont implantées selon le tracé circulaire.

Une des particularités de ce cimetière est le monument aux morts aux « anciens déportés et internés et à leurs camarades ». Cette composition d'une grande sobriété est remarquable.



Carrés des anges

Bien que non signalés dans l'enquête, plusieurs petits regroupements de sépultures d'enfants ont été identifiés. Ces sépultures de qualité, sont implantées dans une division en stabilisé et gravillons.

Divisions et concessions

Malgré la place disponible, le cimetière n'ouvre plus de nouvelles concessions depuis 1977 et ne pratique des inhumations que pour ceux qui y possèdent déjà une concession (selon le conservateur seulement 20 à 30 % des inhumés résident à Saint-Denis). L'essentiel des inhumations se fait donc au cimetière intercommunal des Joncherolles. Les cimetières communaux de Pierrefitte-sur-Seine et de Villetaneuse sont dans le même cas.



Le cimetière communal abrite aujourd'hui des concessions perpétuelles, centenaires, cinquantenaires, trentenaires et décennales mais aucune aire réservée aux inhumations en terrain commun. Tous les types de durées sont confondus dans les divisions. À l'exception des divisions 25, 48 et 54 qui sont exclusivement réservées aux caveaux, l'ensemble des divisions comportent des inhumations en caveau et en pleine terre.

Tout comme 88 % des cimetières, les tarifs sont actualisés chaque année mais la revente de concessions avec monuments anciens n'est pas pratiquée, comme pour 93 % des cimetières.





En cas de risque, le cimetière ne dispose pas d'emprise foncière consacrée. Cependant, quelques divisions très largement sous-occupées pourraient y être affectées. L'offre existe par ailleurs au cimetière intercommunal des Joncherolles.

Le cimetière ne dispose pas de carré confessionnel comme dans la majorité des cas où seulement 1/3 ont un carré israélite et 1/4 un carré musulman. Mais la population qui désire se faire enterrer dans les carrés confessionnels peut le faire au cimetière intercommunal des Joncherolles.

Une autre particularité de ce cimetière est son caveau provisoire. Il comprend 6 à 9 places comme dans la majorité des cas, mais forme comme un signal architectural monumental. Sous une élégante trappe métallique au pied d'un obélisque, il marque le centre du premier carrefour de l'allée principale.

ENJEUX

Selon les résultats de l'enquête, aucun projet d'aménagement n'est prévu, mais, d'ici au 1^{er} janvier 2013, des travaux sont à prévoir pour pallier l'absence de jardin du souvenir.

Un bâtiment de type industriel attenant au cimetière (proche de la gendarmerie) pourrait être amené à muter.

Du fait de sa faible activité, et des aménagements réalisés ces quinze dernières années, ce cimetière ne semble pas l'objet d'enjeux importants. Néanmoins, dans l'esprit de travaux déjà effectués, le réaménagement de certaines voies pourrait améliorer sa qualité d'espace de promenade et favoriser la perméabilité de sols.

En fonction des reprises de concessions, de nouvelles plantations et surtout un inventaire et la conservation de monuments pourraient être envisagés. À ce sujet, signalons qu'en avril 2010, les portes en bronze de trois des chapelles du cimetière ont été volées.



Ancienne concession Renault attenante au cimetière





Contexte général

SUPERFICIE

Totale du cimetière (ha)	10,26
Territoire communal (ha)	1 237,46
Part de la superficie communale occupée par le cimetière en %	0,83

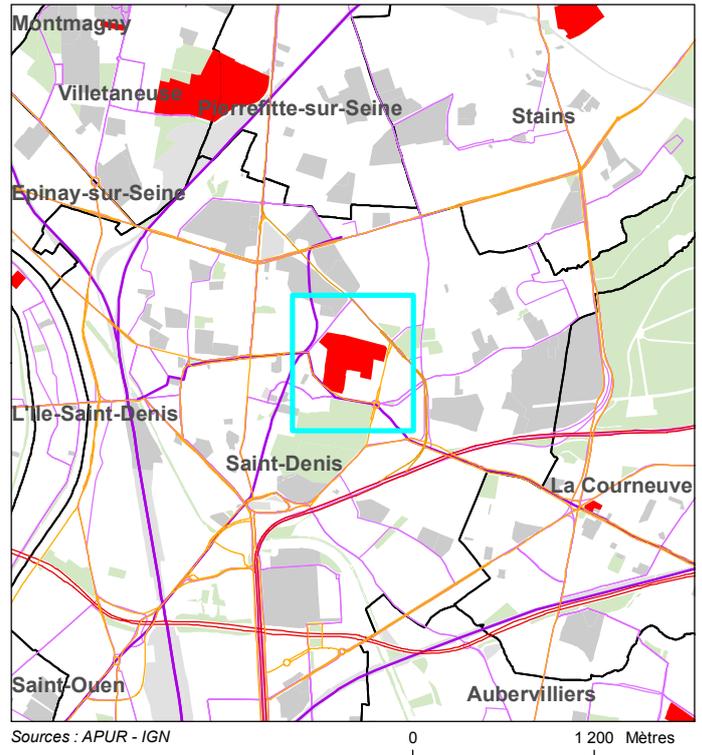
DATES: Création: 1850 Extension(s): 1950

Approximatif Approximatif

TRANSPORTS EN COMMUN - ACCESSIBILITE

Aire de desserte de 600m

RER/ Transilien	
Métro/ Tram	Métro 13, T1
Bus	153, 253, 254



Sources : APUR - IGN

ACCES

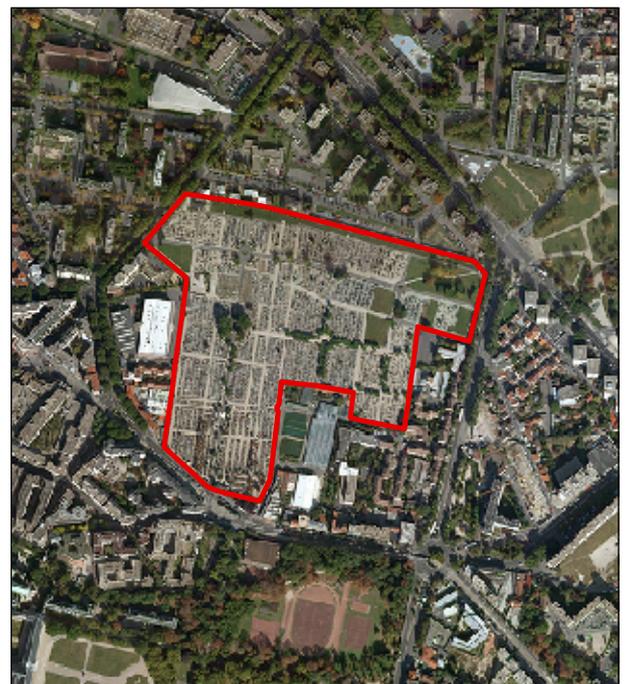
Gardiens 4	Entrées 4				
	Principale	Secondaire	Service	Exceptionnelle	Condamnée
	29 Bd de la Commune de Paris	Av Jean Moulin	Av Jean Moulin		
		Av Lénine			

HORAIRES

	Ouvertures			Fermetures		
		Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche	
ETE	08H00	08H00	08H00	18H00	18H00	18H00
HIVER	08H30	08H30	08H30	17H00	17H00	17H00
Exceptionnel HIVER	08H00			18H00		

GESTIONNAIRES

Services municipaux intervenants dans la gestion	
	Détails
● Oui ○ Non NSP	
Espaces verts/ Environnement	●
Etat civil	●
Voirie	●
Affaires générales	○
Délégation de service public	○
Autre (préciser)	○



Sources : APUR - InterAtlas

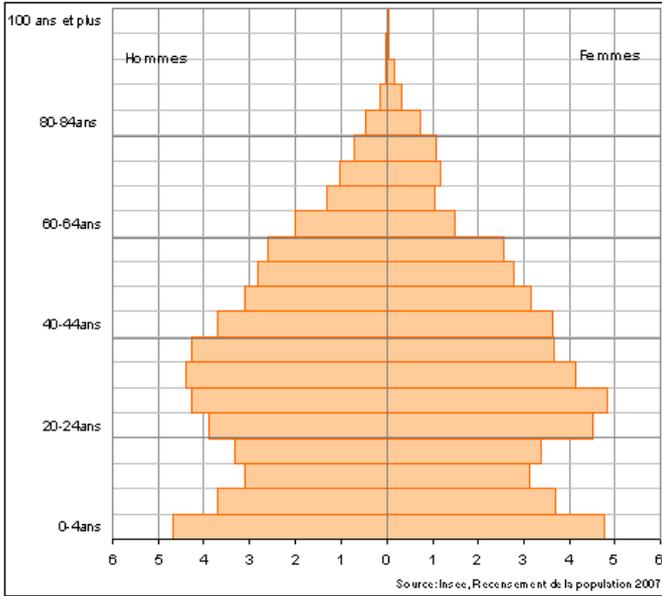
0 110 220 Mètres



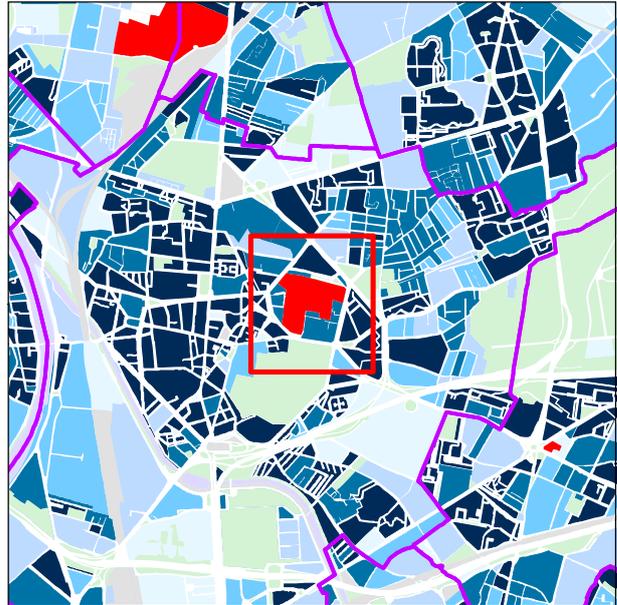
Gestion prévisionnelle

NOMBRE D'HABITANTS (Recensement de la Population 2006): 97 875

PYRAMIDE DES AGES



Densité cumulée de population et d'emplois salariés 1999 et 2004

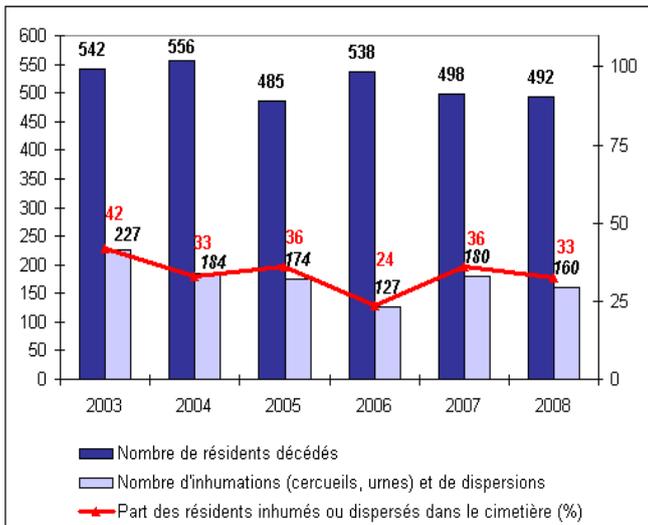


Sources:
Ilots et équipements APUR
Recensement de la population 1999 (INSEE)
CLAP 2004

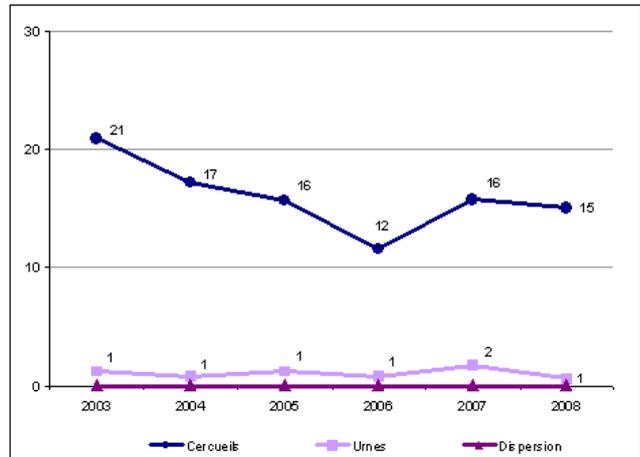
0 630 Mètres

ACTIVITE DU CIMETIERE

Nombre d'inhumations et de dispersions de cendres dans le cimetière rapporté au nombre de décès domiciliés sur le territoire communal



Densité de l'activité du cimetière: Nombre d'inhumations de cercueils à l'hectare



OFFRE FUNERAIRE

	Columbarium	Cavurnes	Jardin du souvenir	Enfeu	Ossuaire	Carré militaire	Carré des anges	Dons du corps	Espace de cérémonie	Salle de cérémonie	Crématorium
Nombre d'équipements dans le cimetière	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0
Nombre d'emplacements											
dont occupés par des urnes cinéraires											
Taux d'occupation (%)						100					
Année de création											
Gratuité					●	●					

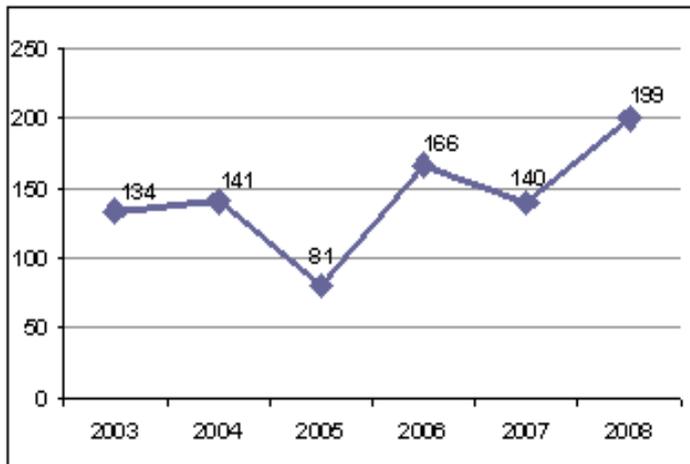


Gestion prévisionnelle

SUPERFICIE DU CIMETIERE ET DENSITE DES CONCESSIONS

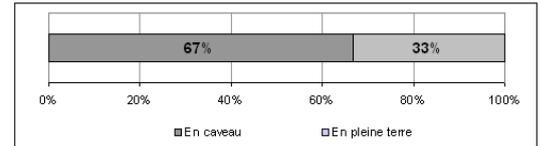
	Communal	Moyenne des 28 cimetières
Superficie (en ha)	10,26	4,20
Densité	1 277	1771,10

EVOLUTION DU NOMBRE DES REPRISES ENTRE 2003 ET 2008

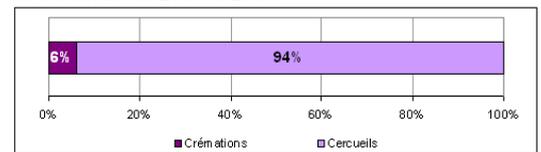


PRATIQUES D'INHUMATION ET DE DISPERSION ENTRE 2003 ET 2008

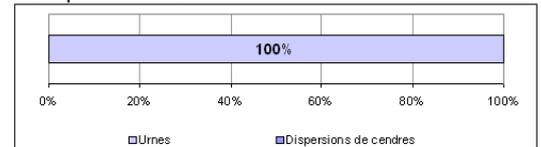
Part respective d'inhumations de cercueils en caveau et en pleine terre de 2003 à 2008



Part respective de crémations et la part de cercueils de 2003 à 2008



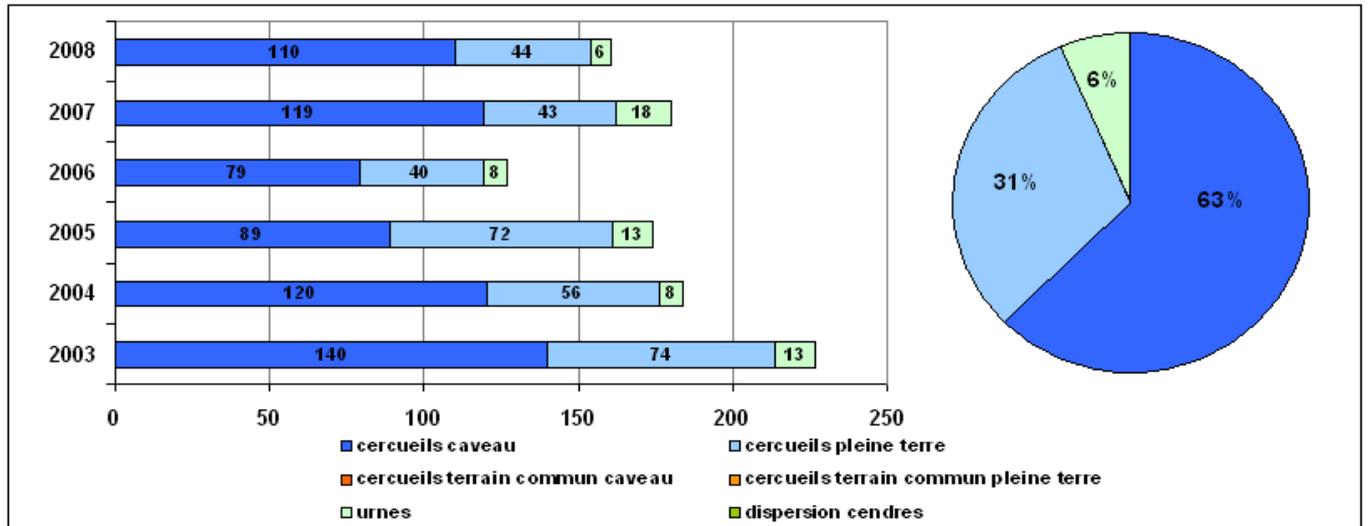
Part respective d'inhumations d'urnes et la part de dispersions de cendres de 2003 à 2008



EFFECTIFS D'INHUMATIONS ET DE DISPERSIONS

Nombre et typologie de 2003 à 2008

Répartition (moyenne 2003-2008)



DUREE DES SEPULTURES

	inhumation en terrain commun	concessions					Total emplacements
		10 ans	30 ans	50 ans	perpétuelles	Autres	
existence	○	●	●	●	●	OUI	
nombre d'emplacements	0	2597	5473	979	2921	1126	13096
dont disponibles	0	0	0	0	0	0	0
création(s)	○	○	○	○	○		
suppression(s)	○	○	○	○	●		

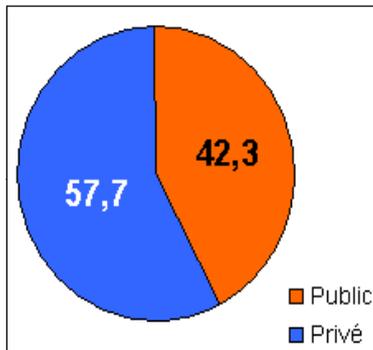


Environnement

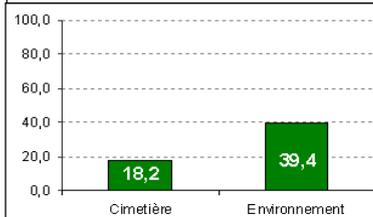
PART DU VEGETAL

	cimetière	environnement	aire observée
surface totale en (ha)	10.26	178.63	188.89
surface du végétal en (ha)	1.87	70.33	72.20

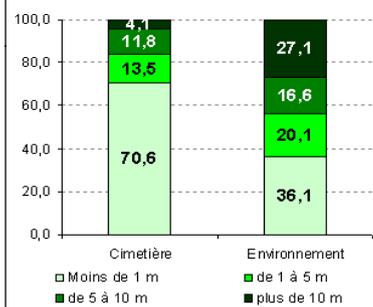
STRATES VEGETALES



Part de la végétation dans l'aire observée

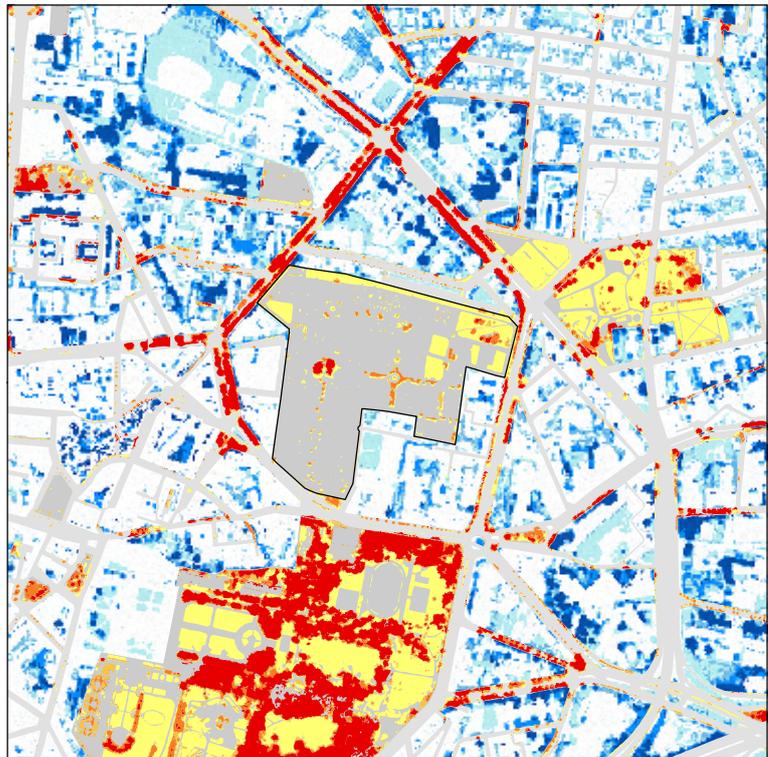


Part de la surface plantée



Part des strates du végétal

HAUTEURS DE LA VEGETATION PUBLIC / PRIVE



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 190 Mètres

PLANTATIONS

	Nombre existant	Surface existante (m2)	Nombre programmé	Surface programmée (m2)
Arbres (nbre)	200		100	
Arbustes (m2)				0
Pelouses (m2)				0
Fleurs (m2)				0

CONTRAINTES GEOLOGIQUES

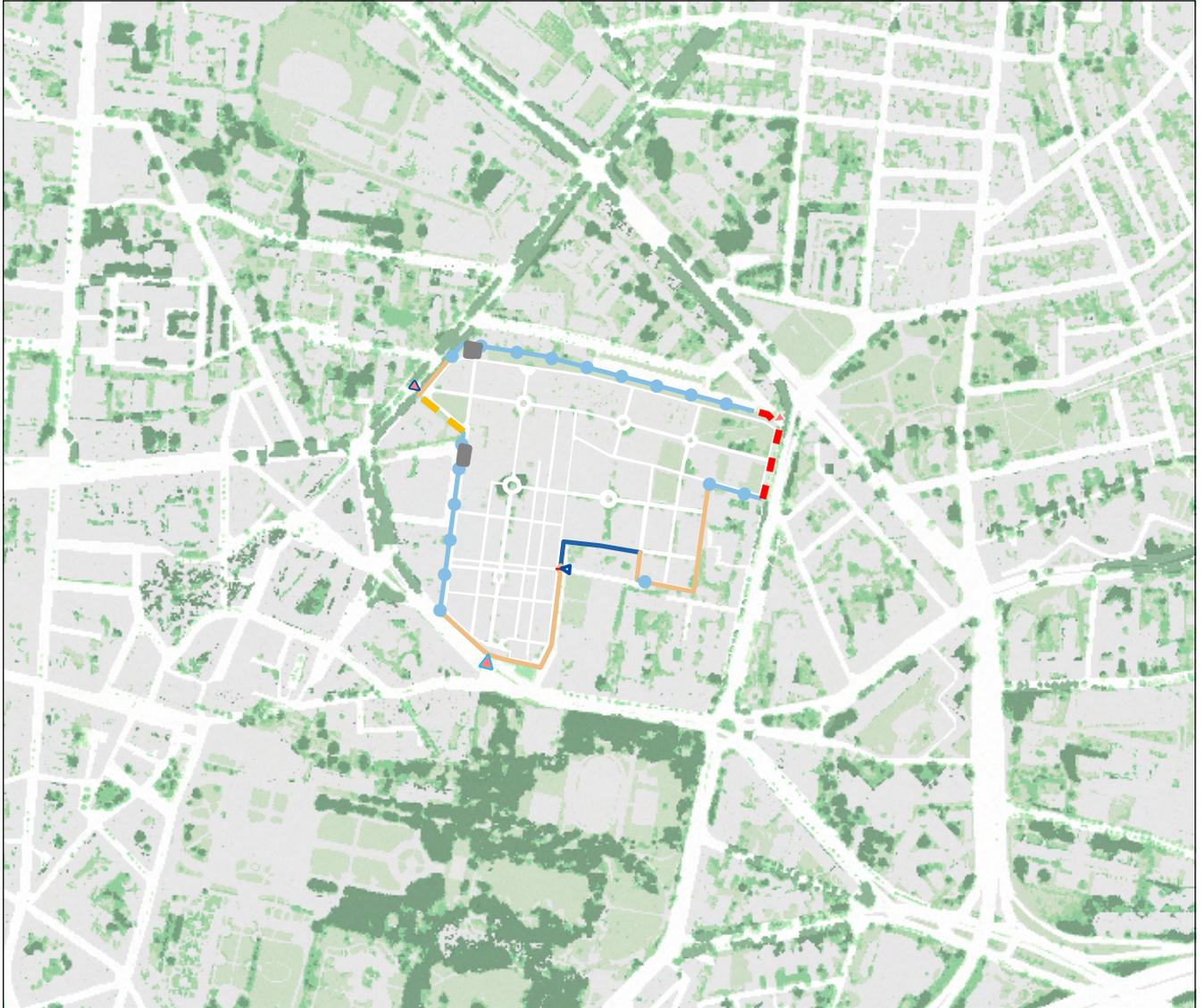
		si oui de quelle nature?
eaux	<input type="radio"/>	
carrières	<input type="radio"/>	
roches	<input type="radio"/>	
sols pollués	<input type="radio"/>	

GESTION DURABLE DU CIMETIERE

		Prestations			
		service municipal	externalisation	nature	coût annuel
récupération des eaux pluviales	<input type="radio"/>				
réduction des surfaces imperméabilisées	<input type="radio"/>				
traitement des déchets végétaux	<input type="radio"/>				
traitement des autres déchets recyclables	<input type="radio"/>				
traitement des autres déchets non recyclables	<input type="radio"/>				
réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires	<input type="radio"/>				
autre	<input type="radio"/>				

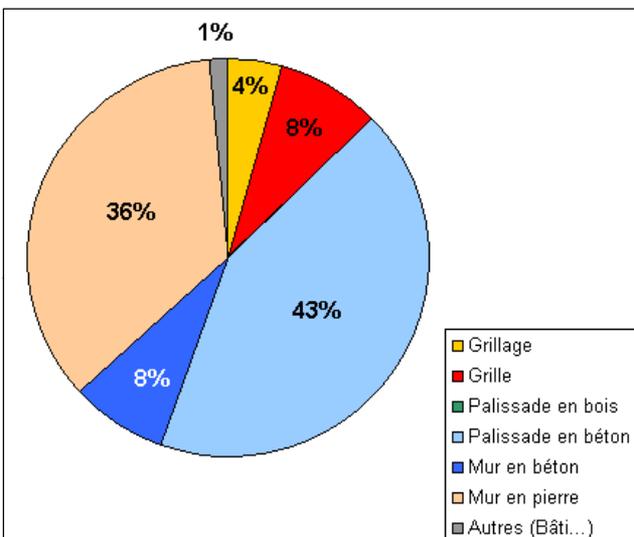


CLÔTURES ET ACCÈS



Sources : APUR, Photo infrarouge - MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 80 Mètres



Types de clôtures :

- grillage
- grille
- mur en béton
- mur en pierre
- palissade en béton
- palissade en bois
- mur en béton avec vue
- palissade en béton avec vue

Hauteurs de la végétation :

- En mètres :
- moins de 1
 - de 1 à 5
 - de 5 à 10
 - plus de 10

emprise des bâtiments dans le cimetière

Types d'accès :

- accès véhicule service
- accès véhicule public
- accès piéton service
- accès piéton public (principal et secondaire)
- accès condamné



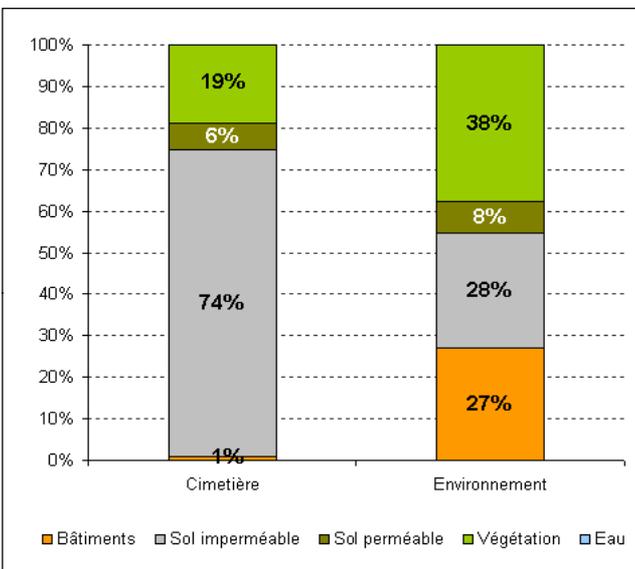
Environnement

NATURE DU SOL



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 120 Mètres



Aire observée

- bâtiment
- sol imperméable
- sol perméable
- végétation
- eau
- courbes de niveau

Fonctions dominantes des bâtiments :

- logement pavillonnaire
- logement immeuble bas
- logement grands ensembles
- bâtiment divers (local technique...)
- bâtiment commercial
- équipement public
- hôtel
- activité industrielle, usine

Cimetière

Types de nature du sol :

- eau
- asphalte, enrobé, béton
- dalle, pavé
- division imperméable
- sable, gravier, stabilisé
- nouvelle plantation
- pelouse
- végétation basse, couvre-sol
- végétation arbustive



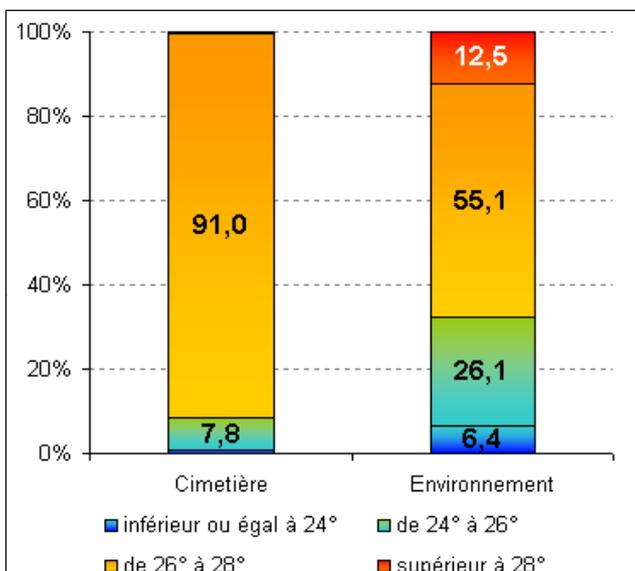
Environnement

TEMPERATURES DANS LES CIMETIERES ET LEUR ENVIRONNEMENT

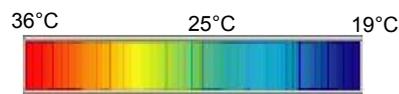


Sources : APUR, thermographie LANDSAT - août 2000 , photo aérienne 2008 (c) InterAtlas

0 25 Mètres
└─┘



Températures :



REPARTITION DES TEMPERATURES

	Minimum	Maximum	Moyenne
Cimetière			26.38
Environnement	22.70	29.90	26.44



Patrimoine



DESCRIPTION

Les structures du cimetière

Située sur le côté sud, l'entrée principale du cimetière est un simple portail en béton. Décoré du seul mot « Pax » sur l'architrave, ce portail forme un cadre géométrique d'une grande sobriété, témoignage d'un certain rationalisme en architecture. Les parties du mur d'enceinte en pierre meulière présentent un certain intérêt patrimonial.



Distribution

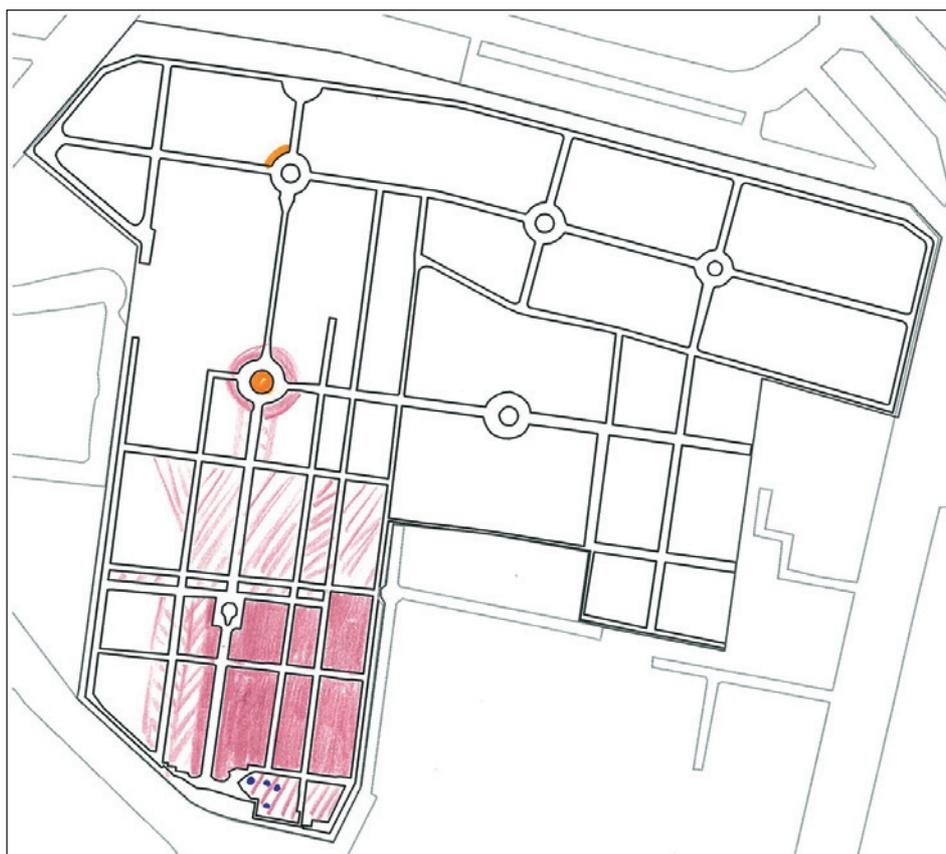
La partie qui présente un intérêt majeur du point de vue patrimonial est située au sud. Les monuments anciens sont souvent placés le long des axes principaux ou secondaires de ce vaste secteur, comprenant les sections 1 à 4, et le long de l'allée centrale traversant le cimetière du sud au nord en passant par le large rond-point où se trouve le grand obélisque. Au-delà de cette emprise, d'autres monuments intéressants, en quantité bien inférieure, sont localisés le long du périmètre des sections de 5 à 22.



Monuments collectifs

Au-delà de leur grande valeur historique, le grand obélisque pour les morts de la guerre 1870-1871 et le mur sculpté pour les déportés lors du deuxième conflit mondial présentent aussi un certain intérêt du point de vue patrimonial.

-  Patrimoine ancien dense
-  Patrimoine ancien diffus
-  Monuments collectifs
-  Patrimoine contemporain





Patrimoine

Ancien ●●●●●

Fondé au milieu du XIX^e siècle, le cimetière est extrêmement riche en patrimoine ancien présentant une grande diversité de formes et de matériaux et en outre une bonne qualité générale. Dans le corpus analysé, avec le cimetière de Montrouge, Saint-Denis présente la plus haute concentration de monuments, témoins de la variété et de la beauté de l'art funéraire du XIX^e et des premières décennies du XX^e siècles.



Ancien exceptionnel ●●●●●

Les monuments de grande valeur patrimoniale sont nombreux et ne peuvent être tous signalés ici. Quelques-uns parmi les plus remarquables et représentatifs ont été choisis.

L'Édicule Fleury-Frise illustre le goût pour la roche « brute » et présente un riche mobilier en bronze complété par un très beau tripode. À côté, la tombe Lerdy avec une stèle en pierre, travaillée avec une taille extrêmement moderne, surmontée d'un beau brasier en métal avec une flamme. Le grand sarcophage sur haut soubassement de la famille Giot est d'un type original et riche dans la décoration en reliefs et dans les inscriptions.

Les deux sarcophages superposés des familles Hervieux-Lourdel-Deschamps est un monument extrêmement original. Une pyramide sur base rhomboïdale est placée sur un très large et haut soubassement. La couleur noire et la taille brute des blocs donnent au monument de la famille Haguette une « beauté archaïque ».



Fleury-Frise
et Lerdy



Haguette



Giot



Hervieux-Lourdel-
Deschamps

Contemporain ●●

Les tombeaux du XX^e siècle occupent une grande partie de l'espace funéraire. La production sérielle des années 1930-1960, en marbre poli ou en granito, présente une certaine richesse de formes par rapport aux autres cimetières, en renforçant leur valeur du point de vue de « l'art industriel ».

Contemporain exceptionnel ●

En granit noir poli, la chapelle des familles Ternois-Marlet-Cochard présente un dessin intéressant et une riche porte en bronze.

Sur une base composée de plusieurs cubes et parallélépipèdes et en avant d'une monumentale croix toujours en granit noir poli, une statue en bronze représente une femme vêtue d'une longue tunique avec la tête légèrement inclinée sur le côté et les bras ouverts dans une position mi-hiératique mi-dansante. Ce monument ne porte pas de nom.



Ternois-Marlet-Cochard





Patrimoine



Exemple de stèle
architecturée



Mechin



Marie-Cailleux



Mobilier en métal



Monument
en très mauvais état



Chapelle en mauvais état

Monuments privés

Une grande partie du patrimoine ancien est constituée de dalles de différentes hauteurs, souvent sobres ou à double pan, plus rarement décorées d'une croix en relief. Généralement placées sur un large soubassement, simple ou à plusieurs niveaux, ces dalles sont en avant d'une stèle très variée par la forme et la qualité: cintrée, ogivale, en forme de croix ou d'obélisque. Parmi les stèles architecturées, il faut signaler des cas de grande originalité et qualité artistique.

Pour certaines sépultures, dalle et stèle sont remplacées par un cippe de différentes dimensions surmonté d'une colonne brisée, rarement décorée, et/ou d'une urne cinéraire drapées ou non.

Les coffres hauts sont fréquents et il faut signaler la présence de quelques sarcophages de grande qualité artistique dont le style s'inspire de l'Antiquité ou du Moyen âge. Le sarcophage des barons Mechin en constitue un bel exemple.

Quelques chapelles sont standardisées et témoignent des différents types stylistiques des ^{xix}e et ^{xx}e siècles. D'autres présentent une grande richesse dans la décoration, comme dans le cas de la famille Marie-Cailleux, et/ou une certaine originalité dans le dessin.

Les portes des chapelles ont une valeur moyenne et les vitraux sont pratiquement absents.

Le mobilier en métal (clôtures, superstructures, vases, croix) se distingue par une quantité et une qualité élevées.

Malgré leur rareté, médaillons, bustes, plaques et objets en bronze sont d'une grande valeur artistique.

Les couronnes en céramique sont fréquentes, celles en grès plus rares. Les photos sur émail, moyennement présentes, offrent des exemples de grande qualité.

ÉTAT DE CONSERVATION

Les monuments anciens en pierre sont souvent dans un mauvais état de conservation, que ce soit du point de vue de l'intégrité générale ou de l'usure des matériaux. Quelques tombeaux sont déjà en ruine. Plusieurs monuments importants mériteraient une intervention urgente ou une simple mise en valeur.

Les chapelles sont en général dans des états très différents. Certaines sont très dégradées, tant au niveau de la structure qu'au niveau des éléments décoratifs, et quelques-unes ont déjà été détruites, conservant seulement le toit. D'autres sont en bon état de conservation.

Les objets en métal, en particulier les clôtures, sont souvent dans un mauvais état de conservation, contrairement au reste du mobilier, généralement bien conservé.

Les monuments sériels en granito des années 1940-1960 sont, pour certains, détériorés jusqu'à présenter des fissures et des trous.



Patrimoine

Typologie	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Chapelles et édicules			●●●●		
Coffres hauts et sarcophages			●●●●		
Dalles et stèles				●●●●●	
Obélisques et colonnes monumentales		●			
Monuments complexes			●●		

Éléments du monument et arts appliqués	État de conservation				
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais état	Très mauvais état
Groupes sculptés et statues en pierre, métal ou terre cuite		●			
Torses et bustes en pierre, métal ou terre cuite		●●			
Reliefs, protomés, portraits en pierre, métal ou terre cuite			●●●		
Supports verticaux et clôtures en métal				●●●●	
Plaques et autres éléments en métal			●●●		
Fleurs et couronnes en céramique		●●●●			
Éléments décoratifs en terre cuite, biscuit et grès			●●●		
Vases et florifères en métal, verre, céramique			●●●		
Vitraux			●		
Photos		●●●			

Exemples

● peu intéressants ● intéressants ● très remarquables

Présence du patrimoine

● très bas ●● bas ●●● moyen ●●●● élevé ●●●●● très élevé



Légendes



**Densité cumulée de population
et d'emplois salariés 1999 et 2004**

Personnes/hectare

- moins de 10
- de 10 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 200
- plus de 200

- îlot de voirie planté, talus
- réseau ferroviaire



Les hauteurs de la végétation public/privé

Hauteur de la végétation dans les voies publiques, les infrastructures de transport, les terrains de sport, les cimetières, les jardins publics, les espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

Hauteur de la végétation hors des voies publiques, des infrastructures de transport, des terrains de sport, des cimetières, des jardins publics, des espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

- emprises d'équipements
- voies

